

**Contact presse :**

Elodie Arnéodo / Nelly Torossian

04.91.19.16.16

[bleuciel@societebleuciel.com](mailto:bleuciel@societebleuciel.com)

Mars 2014

## **Le contrôle technique : un rôle majeur pour le respect de l'environnement**

**Le contrôle technique, obligatoire depuis 1992, a été initialement instauré pour améliorer la sécurité routière. Les réseaux de contrôle technique Sécuritest et Auto Sécurité souhaitent aussi rappeler l'intérêt du contrôle technique pour la préservation de l'environnement avec la mesure du niveau de pollution des véhicules.**

### **Le contrôle technique et l'environnement**

Le contrôle technique est un acteur incontournable de la sécurité routière grâce à la vérification des organes de sécurité des véhicules. Mais il contribue également au respect de l'environnement. En effet, la visite technique permet de mesurer le niveau de pollution des véhicules et impose une remise en état pour ceux présentant une pollution excessive. Deux points essentiels sont vérifiés : la teneur en monoxyde de carbone (pour les véhicules essence) et l'opacité des fumées d'échappement (pour les véhicules diesel).

### **Les conseils d'Auto Sécurité et Sécuritest**

Pour limiter la pollution des véhicules, Auto Sécurité et Sécuritest conseillent aux automobilistes de changer régulièrement les filtres, d'effectuer une vidange régulière, ou encore d'utiliser une huile de bonne qualité. Il est également possible de voir à l'œil nu si les fumées d'échappement ont une couleur anormale (bleue, blanche, noire) ou si elles sortent en quantité trop importante. Cependant, pour mesurer de manière fiable le niveau de pollution, il est conseillé de faire vérifier le véhicule par un professionnel. Les réseaux Auto Sécurité et Sécuritest préconisent aussi aux automobilistes de revoir certaines habitudes de conduite et de veiller au bon état des véhicules (pression des pneumatiques etc.), afin de limiter leur impact sur l'environnement.

### **Le contrôle technique et l'environnement : quelques chiffres**

En 2012, le taux de contre-visite dû, spécifiquement, à la pollution s'élevait à 4.35 %. Ce taux est passé à 3.85 % en 2013\*. En effet, la proportion de véhicules soumis à des normes européennes récentes s'accroît chaque année, ce qui améliore automatiquement les résultats. Toutefois, la pollution reste la quatrième fonction où l'on rencontre le plus fort taux de non-conformité, derrière la liaison au sol, l'éclairage et la signalisation et le freinage. Les principaux défauts relevés dans la fonction pollution concernent la pollution excessive mais aussi le pot d'échappement percé, qui rend le contrôle impossible. Une fuite d'huile ou un niveau d'huile insuffisant constituent également des défauts entraînant une contre-visite.

\*(sources : Rapport annuel 2013 – Union Technique de l'Automobile du motocycle et du Cycle – UTAC)

**A propos de AUTO SECURITE : [www.autosecurite.com](http://www.autosecurite.com)**

Premier né sur le marché du contrôle technique automobile, le réseau AUTO SECURITE compte aujourd'hui 930 centres sur l'ensemble du territoire et les DOM. En 2013, 1.845 contrôleurs ont réalisé près de 3.600.000 contrôles obligatoires.

**A propos de SECURITEST : [www.securitest.fr](http://www.securitest.fr)**

SECURITEST assure aux automobilistes un service de proximité et de grande qualité grâce à ses 2.060 contrôleurs agréés répartis dans 1020 centres de contrôle. En 2013, le réseau SECURITEST a réalisé plus de 4.120.000 contrôles obligatoires.

**A propos de SGS : [www.sgsgroup.fr](http://www.sgsgroup.fr)**

SGS est le leader mondial de l'inspection, du contrôle, de l'analyse et de la certification. Reconnu comme la référence mondiale en termes de qualité et d'intégrité, SGS emploie plus de 80 000 collaborateurs, et exploite un réseau de plus de 1650 bureaux et laboratoires à travers le monde. En France, depuis l'acquisition des réseaux SECURITEST en juillet 2004 et AUTO SECURITE en août 2005, SGS est le n°1 du contrôle technique, avec plus de 33 % de part de marché et 1.950 centres de contrôle.